

vous accompagner

Plan d'Action Sanitaire et Sociale

■ Action sanitaire et sociale 2021- 2025



3 QUESTIONS AUX PRÉSIDENTES

«Un travail de proximité sur les territoires ruraux, partagé avec tous les acteurs locaux»

Vous avez entre les mains le nouveau plan d'action sanitaire sociale de la MSA Midi-Pyrénées Sud pour les 5 ans à venir. Ce document présente de façon concrète, les engagements et les défis que la MSA Midi-Pyrénées Sud souhaite relever pour les prochaines années : mieux communiquer et mettre en œuvre des réponses adaptées aux besoins des territoires ruraux et de leurs habitants.

La Présidente, Laurence d'Aldéguier et Patricia Saget-Castex, vice-présidente? reviennent avec conviction sur la genèse et les aspirations de ce nouveau plan.

Quelles sont les ambitions de ce plan ?

LDA : La MSA est le 2^e régime de protection sociale en France, nous disposons à ce titre, non seulement de la légitimité mais aussi de la proximité pour intervenir sur de nombreux champs. Et l'originalité de notre guichet unique est un atout important dans la relation avec nos adhérents.

Ce plan, qui se décline en 3 axes et 10 orientations, détaille ainsi notre volonté d'être un interlocuteur actif sur les territoires et proche de nos ressortissants.

Quelles sont les populations visées ?

PSC : C'est un accompagnement social qui s'adresse à tous, des plus jeunes jusqu'au grand âge et concerne les salariés comme les non-salariés. Nous développons des actions individuelles mais aussi des programmes collectifs. Surtout, nous ne voulons laisser personne au bord de la route et accompagner au mieux les personnes confrontées à une situation délicate.

Comment la MSA peut-elle intervenir ?

LDA : Nous mettons en place des diagnostics pour mobiliser les acteurs locaux, les associations, les partenaires afin de développer, en fonction des besoins identifiés, de nouveaux services : portage de repas, ateliers d'informatique...

PSC : En complément, la MSA déploie des actions sur les territoires avec de l'ingénierie sociale, du développement social local, grâce à l'appui de ses délégués. Ils sont les antennes de la MSA et détectent des besoins, le manque de services, d'animation, l'isolement des personnes âgées...



LE MOT DES PRÉSIDENTS DU CPASS

«Un travail de co-construction avec toutes les parties prenantes pour agir au quotidien !»

Ce plan est le fruit d'un travail collectif du service d'action sociale et du comité paritaire d'action sanitaire et sociale que nous avons le plaisir de présider.

Nous mesurons à travers son contenu l'importance et la place incontournable de l'action sanitaire et sociale au sein de l'action globale de la MSA MPS.

Echanger, associer, consulter ont été nos priorités pour animer la démarche d'élaboration de ce plan.

Ce travail de construction collective, en cette période de crise sanitaire a été riche en innovation et traduit une volonté d'aller plus fortement vers les territoires ruraux et leurs habitants. Il fut également l'occasion de nous retrouver autour d'un projet fédérateur qui va guider notre action pour les 5 prochaines années.

Un grand merci à toutes et tous pour ce beau travail.



**Stéphane MIQUEU,
Jean Luc RITOURET
Présidents du Comité Paritaire d'Action Sanitaire et Sociale**

LE PLAN D'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

SES ENGAGEMENTS

Au travers de ce plan, nous souhaitons réaffirmer nos convictions :



- ✓ L'articulation de l'Action Sanitaire et Sociale au sein du guichet unique de la MSA pour **une approche globale** des situations.
- ✓ Notre engagement fort auprès de nos ressortissants **tout au long de leur vie**, de la petite enfance aux personnes âgées.
- ✓ Notre investissement pour **le développement et la cohésion territoriale** avec une attention particulière aux territoires ruraux.
- ✓ Notre volonté d'**adaptation continue selon l'évolution des besoins** et des contextes territoriaux pour mieux répondre aux attentes et besoins des populations.
- ✓ La valorisation de nos modalités d'intervention diversifiée (accompagnement social, développement social territorial, contribution aux politiques sociales) auprès de nos interlocuteurs politiques et sociaux et de nos ressortissants.

SES DÉFIS

Le Plan d'Action Sanitaire et Sociale relève les défis suivants :



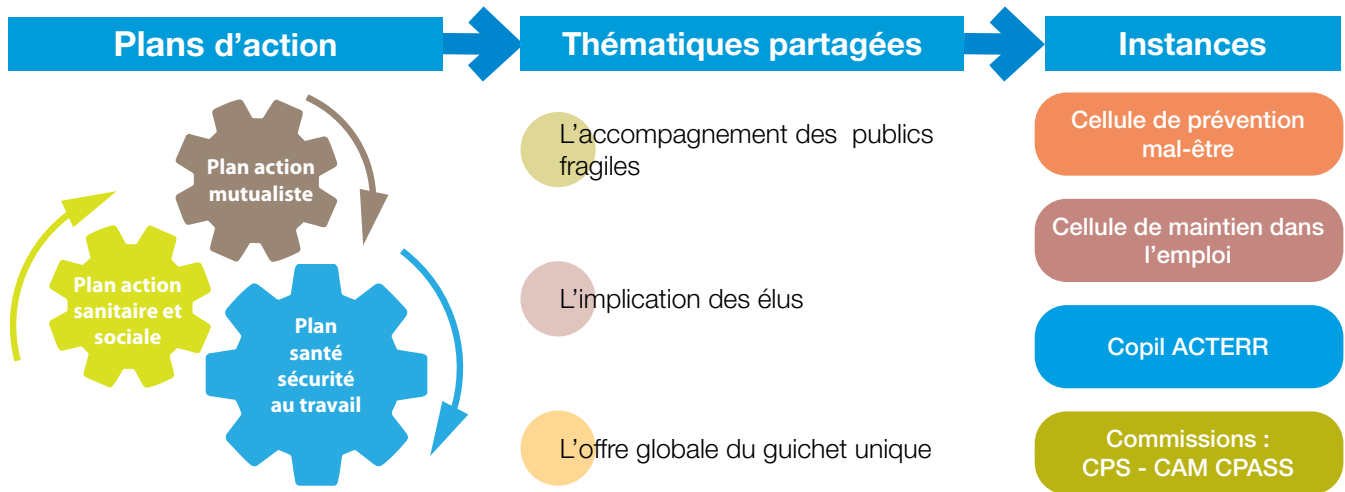
- ✓ La **consolidation de nos partenariats** avec l'intégration de nos dispositifs dans les cadres politiques contractuels (inter régimes), en lien avec les collectivités et les organisations agricoles.
- ✓ L'accroissement de la **lisibilité de notre offre** sur les territoires ruraux.
- ✓ Le **renforcement de nos collaborations internes** pour améliorer la prise en charge globale de nos ressortissants (prévention santé, relations usagers et entreprises, Vie Mutualiste, Offre de Service sur les Territoires).
- ✓ **L'association de nos élus** dans le déploiement de nos politiques pour renforcer notre positionnement politique sur les territoires.
- ✓ **La diversification de nos modes de contact** avec nos ressortissants en développant des méthodes pro-actives d'intervention.
- ✓ **L'adaptation de nos organisations** aux évolutions de l'environnement et des besoins : prioriser nos territoires d'intervention et ajuster nos modes d'intervention.

Ces engagements et ces défis constituent « la colonne vertébrale » du PASS 2021-2025.

SES CONNEXIONS

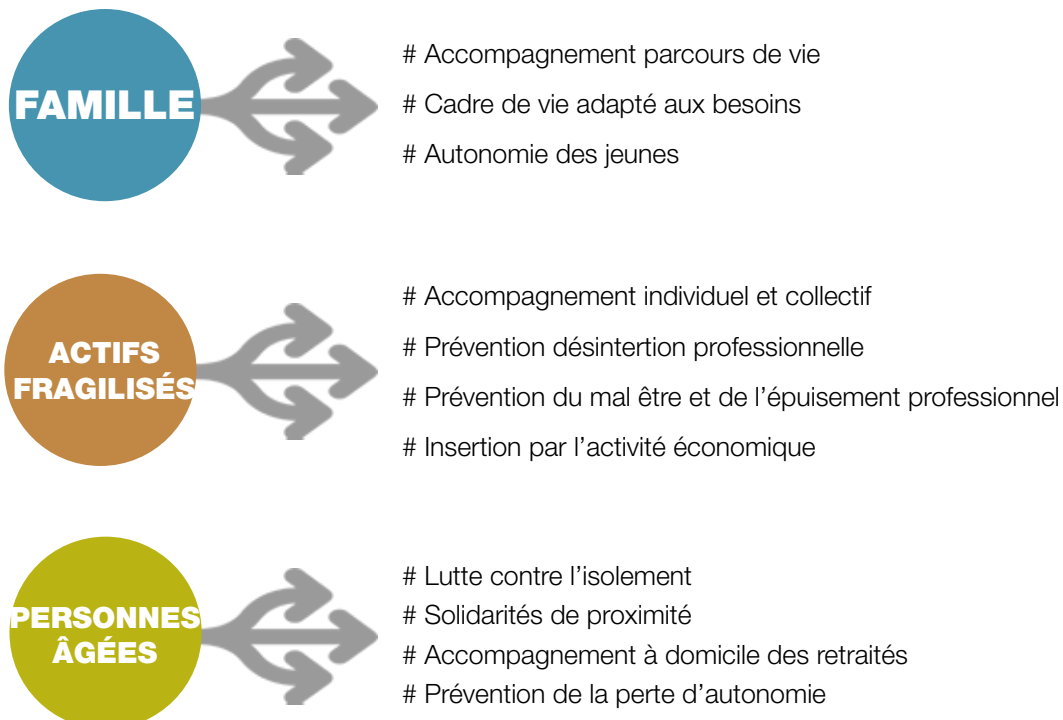
Ce PASS agit en synergie avec :

- ✓ Le plan d'action santé sécurité au travail
- ✓ Le plan d'action sanitaire et sociale



Ces plans d'actions constituent un ensemble politique et opérationnel cohérent qui doit nous permettre d'agir de manière concertée et efficace dans la prise en charge des publics fragiles mais également face à des contextes de crises.

3 AXES



AXE FAMILLE

Orientation 1 :

ACCOMPAGNER LES FAMILLES AGRICOLES DANS LEUR PARCOURS DE VIE

- ✓ Poursuivre notre engagement dans les politiques concertées petite enfance et enfance avec une attention aux territoires ruraux et aux publics fragiles
- ✓ Conforter notre travail par un renforcement des collaborations en interne et avec les acteurs du territoire
- ✓ Soutenir les familles fragilisées par des événements de vie (séparation, deuil, maladie, ...) au travers de parcours
- ✓ Développer les démarches pro-actives
- ✓ Améliorer notre communication et nos partenariats de proximité pour faciliter le départ en vacances des familles partant peu ou pas et leur accès aux loisirs (chèques vacances, coupons sports, ...)

Orientation 2 :

CONTRIBUER À DEVELOPPER UN CADRE DE VIE ADAPTÉ AUX BESOINS DES FAMILLES SUR LES TERRITOIRES RURAUX ET/OU FRAGILES

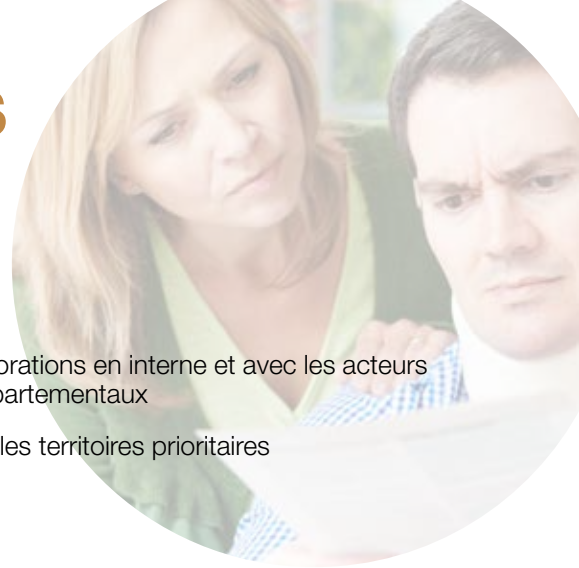
- ✓ Favoriser l'émergence de projets de développement social de proximité sur les territoires prioritaires
- ✓ Renforcer nos actions dans le domaine de la parentalité (médiation familiale, espaces de rencontres, conférences, groupes de paroles, ...)
- ✓ Articuler nos chartes familles aux projets locaux et aux conventions des territoires (Conventions Territoriales Globales, Contrats Locaux de Santé, projets sociaux) pour les inscrire dans la durée
- ✓ Renforcer nos liens avec les principaux acteurs de l'Animation de la Vie Sociale dans le cadre des schémas départementaux des services aux familles (SDSF) et de notre partenariat avec la Fédération Interdépartementale Garonne Occitanie (FIGO)

Orientation 3 :

FAVORISER L'AUTONOMIE ET LA PLACE DES JEUNES DANS LES TERRITOIRES RURAUX ET/OU FRAGILES

- ✓ Collaborer activement aux politiques concertées pour les jeunes portées au niveau des départements avec une attention particulière pour les secteurs ruraux
- ✓ Valoriser notre dispositif d'appel à projets jeunes dans le cadre des politiques locales et départementales
- ✓ Soutenir les jeunes vers leur autonomie et le passage à la vie d'adulte (aide pour le permis de conduire, ...)
- ✓ Renforcer nos partenariats avec les Missions Locales, les Maisons Familiales Rurales, les établissements scolaires, ...
- ✓ Construire des actions avec les jeunes qui répondent à leurs préoccupations et contribuent à leur bien être par le biais notamment du dispositif Grandir en Milieu Rural

AXE ACTIFS FRAGILISÉS



Orientation 4 :

ACCOMPAGNER LES ACTIFS FRAGILISÉS

- ✔ Conforter notre travail d'accompagnement par un renforcement des collaborations en interne et avec les acteurs des territoires, notamment les Chambres d'Agricultures et les Conseils Départementaux
- ✔ Favoriser l'émergence de projet de développement social de proximité sur les territoires prioritaires

Orientation 5 :

PREVENIR LA DESINSERTION PROFESSIONNELLE DES ACTIFS AGRICOLES EN ARRET DE TRAVAIL

- ✔ Faciliter l'accès aux soins en proposant diverses aides (aide à la complémentaire santé, aide financière santé, aide pour l'accompagnement des personnes en soins palliatifs, allocations de remplacement, ...)
- ✔ Conforter l'action de la Cellule de Maintien en Emploi (CPME) en renforçant et développant une offre d'accompagnement spécifique dédiée aux actifs agricoles éloignés de leur activité professionnelle du fait d'un handicap ou d'un problème de santé

Orientation 6 :

PREVENIR ET ACCOMPAGNER LES SITUATIONS DE MAL ETRE ET D'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL DES ACTIFS AGRICOLES

- ✔ Accompagner les situations à risque d'épuisement professionnel en développant et en structurant des parcours adaptés pour les salariés et non-salariés agricoles
- ✔ Conforter notre action pluridisciplinaire et partenariale en renforçant la prévention des comportements dépressifs et/ou suicidaires en :
 - ✚ Mobilisant nos salariés et nos élus MSA MPS
 - ✚ Renforçant le réseau des sentinelles pour la mise en œuvre d'actions de sensibilisation/formations à destination de nos élus MSA, des partenaires professionnels de terrain qui le souhaitent
 - ✚ Proposant des actions visant à libérer la parole (ciné rencontre par exemple), des groupes de parole entre pairs, des ateliers de l'inclusion (avenir en soi/continuer ou se reconverter, ...)
 - ✚ Accompagnant via la cellule de prévention du mal être toutes les personnes qui demandent de l'aide
 - ✚ Développant des démarches pro-actives

Orientation 7 :

PROMOUVOIR L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL DES SALARIES EN INSERTION

- ✔ Accompagner la création, le développement et le soutien de Structures d'Insertion par l'Activité Economique sur les territoires ruraux notamment par le biais de l'appel à projets CCMSA « Inclusion et Ruralité »
- ✔ Continuer l'accompagnement social personnalisé des salariés des Structures d'Insertion par l'Activité Economique tant au niveau individuel que collectif



AXE PERSONNES ÂGÉES

Orientation 8 :

LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES AGEES ET SOUTENIR LES SOLIDARITES DE PROXIMITE

- ✔ Renforcer la collaboration entre l'association Bulle d'Air et l'action sanitaire et sociale sur les territoires
- ✔ Construire une dynamique de développement partagée
- ✔ Développer les collaborations avec les structures locales intergénérationnelles (Espaces de Vie Sociale, centres sociaux, ...)
- ✔ Construire des projets spécifiques (séjours Part'Age, ...) pour favoriser le lien social

Orientation 9 :

FAVORISER L'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE DES RETRAITES ET PREVENIR LA PERTE D'AUTONOMIE DES PLUS FRAGILES

- ✔ Permettre au plus grand nombre le maintien à domicile notamment par un accompagnement facilité vers l'accès aux droits et services
- ✔ Améliorer le repérage des aidants pour les accompagner dans leur rôle et prévenir les situations d'épuisement
- ✔ Promouvoir et accompagner le développement de l'offre d'habitat inclusif et adapté pour les personnes âgées en milieu rural (MARPA, habitat intergénérationnel, ...)
- ✔ S'appuyer sur l'offre d'ingénierie de l'Offre de Service sur les Territoires
- ✔ Mieux intégrer et valoriser l'offre inter régime du « Bien vieillir » dans les projets et les politiques d'action sanitaire et sociale sur les territoires

UNE ÉQUIPE POUR UN SERVICE SOCIAL DE PROXIMITÉ



L'équipe de l'Action Sanitaire et Sociale est composée de :

- ✓ 1 directeur en charge de l'action sanitaire et sociale, de la vie mutualiste, de l'offre sur les territoires, de la prévention santé et du contrôle médical
- ✓ 1 responsable de service
- ✓ 1 responsable des travailleurs sociaux
- ✓ 21 travailleurs sociaux
- ✓ 3 chargés de missions
- ✓ 1 chargé d'études
- ✓ 1 animateur d'équipe
- ✓ 4 gestionnaires

LES SECTEURS DES TRAVAILLEURS SOCIAUX

Les territoires des travailleurs sociaux pour l'accompagnement individuel



Les territoires des travailleurs sociaux pour les actions collectives



DES MOYENS D'ACTION

DES MODES D'INTERVENTION

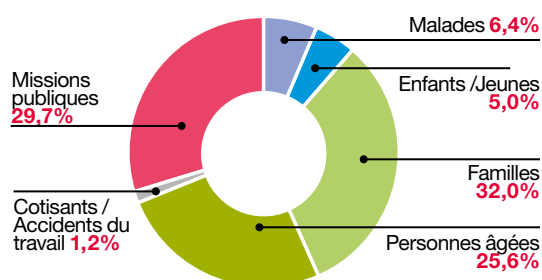


- Des aides financières spécifiques
- Des prestations de service
- Des financements sur projet
- Des subventions
- Des actions de communication
- Des actions collectives
- Des appels à projets CCMSA

DES MOYENS FINANCIERS (2020)



- Un budget annuel spécifique : 3 028 470 €
- Des crédits « missions publiques » : 1 525 405 €



DES PARTENARIATS CONTRACTUALISÉS

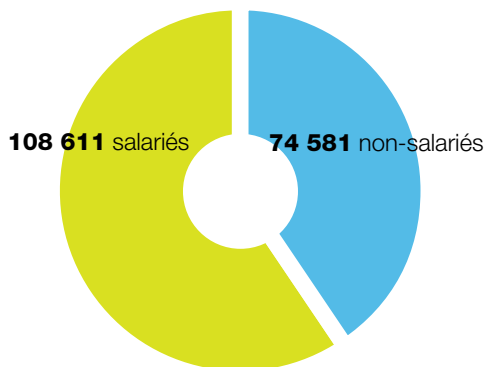


- Les organismes sociaux
- Les organismes professionnels agricoles
- Les collectivités
- Les associations et les fédérations

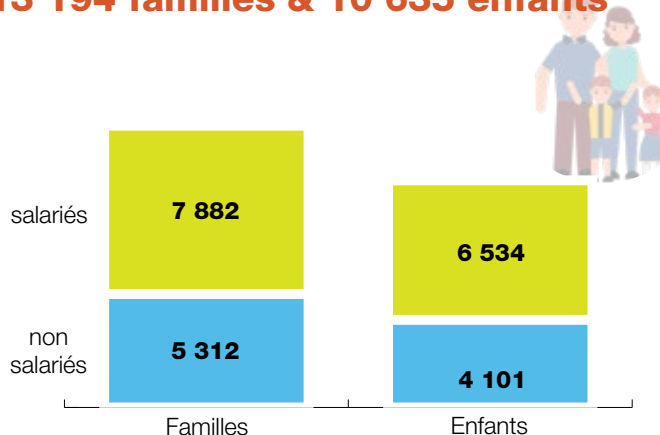
DES CHIFFRES

183 192 ressortissants du régime agricole

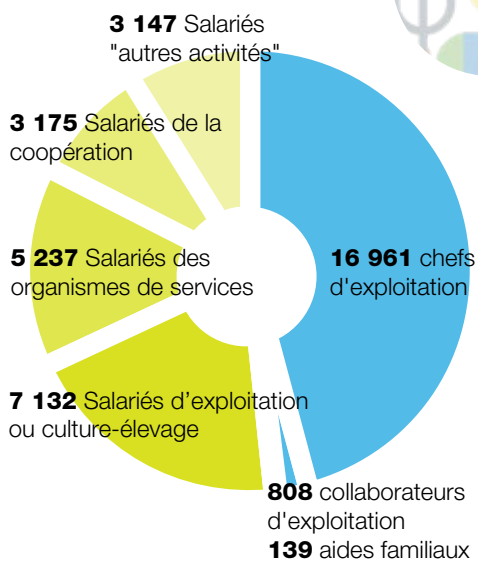
bénéficiaires d'au moins une prestation MSA



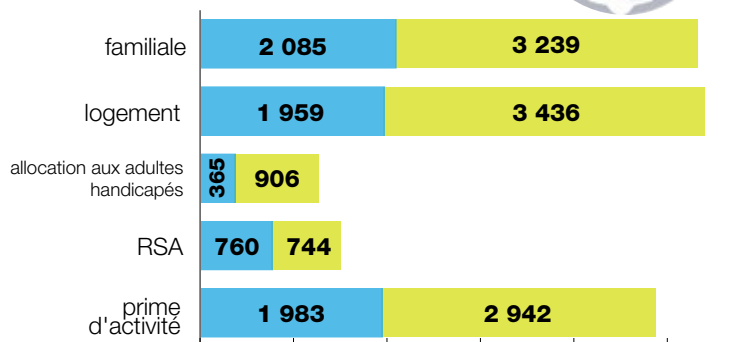
13 194 familles & 10 635 enfants



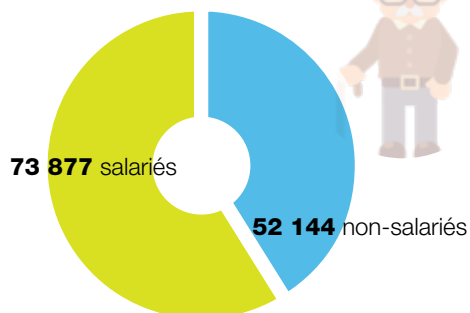
36 599 actifs agricoles



Allocataires bénéficiaires d'au moins une prestation :



126 021 retraités*



24 154 non-salariés bénéficient de la retraite complémentaire obligatoire (RCO)

*Les personnes bénéficiaires simultanément d'un avantage de retraite au régime des non-salariés et à celui des salariés agricoles (ou polypensionnés) sont comptées dans chacun des deux régimes.

